



CAREERS THAT DELIVER

*for rural and
suburban mail carriers*

What's being a rural and suburban mail carrier (RSMC) with Canada Post all about? In a word: flexibility.

RSMCs deliver mail to Canada's vast network of rural and suburban postal routes—providing an important service to the millions of Canadians who live in rural and suburban areas, and who often rely on the mail to keep them connected.

Canada Post: A top 100 employer

At Canada Post, you'll find some opportunities for advancement and a good benefits package. And you'll work for a company that values communication, honesty and mutual respect. Best of all, you'll be working in a vibrant and friendly environment where customers are at the heart of everything. No wonder we're one of Canada's Top 100 employers for three consecutive years: 2007, 2008 and 2009.



"I became a RSMC on a temporary basis 15 years ago. I loved the job from day one and was really thrilled when I was offered the route permanently. I accepted right away and I haven't looked back. For me, the favourite part of the job is meeting and talking to people, and being able to work at my own pace."

Janice Osborne
Kentville, Nova Scotia

So, what does it take to be a RSMC with Canada Post?

You'll need your own vehicle to use when delivering mail to your route. You'll also need to be able to perform physical work that might include lifting up to 30 kilograms (66 lbs), as well as be able to conduct your duties in all types of weather conditions.

To be considered for a position as a RSMC, you must:

- Have experience driving, making deliveries, dealing with the public, processing documents, and handling cash transactions
- Possess a valid provincial driver's licence and have a safe driving record in accordance with Canada Post's requirements
- Be able to obtain a certificate of the required automobile insurance with at least \$1,000,000 liability coverage
- Be able to hire a replacement to cover your route during your absence
- Complete the security screening process and obtain Reliability status

The rewards

We value our employees and reward them appropriately. We take pride in our ability to offer a valuable total compensation package because we know it's our people who provide customer satisfaction, drive innovation, and ensure that our business continues to evolve and grow to meet our customers' changing needs.

As a RSMC with Canada Post, you'll enjoy an attractive compensation package which includes a vehicle expense reimbursement and boot allowance, three

weeks annual paid vacation leave and two days of paid personal leave per calendar year. You'll also have access to one of the best pension plans in Canada, and dental, vision and hearing care plans.

Dental care plan

The generous dental care plan, which is 95 per cent paid by Canada Post, covers RSMCs and their dependants for:

- 80 per cent reimbursement (up to a maximum of \$1,000 per year) for basic services
- 70 per cent reimbursement (up to a maximum of \$1,500 per year) for major services
- 50 per cent reimbursement (up to a lifetime maximum of \$2,000) for orthodontic services per eligible dependent child younger than 22 years of age

Vision and hearing care plan

The 100 per cent employer-paid plan covers RSMCs and their dependants for:

- Eye exams and 100 per cent reimbursement for glasses and contact lenses (\$130 every two calendar years)
- Hearing tests and other hearing-related services (to a maximum of \$600 every five years)



"I've always found the work highly rewarding, the processes extremely interesting, and the environment very friendly and supportive. And, Canada Post as a corporation is really great—a fair employer that offers good benefits."

Michael Wienecke
East Kelowna, British Columbia

Find out more...

For updated and additional information about the job of a RSMC employee with Canada Post or to apply for a position, please visit our careers section at www.canadapost.ca/careers.

Our Values

We work to earn our customers' business.

We succeed by working together.

We take responsibility for our actions.

We treat each other with fairness and respect.

We strive to continuously improve.

We act with integrity in all that we do.



From anywhere... to anyone





DES CARRIÈRES AVEC UN BEL ITINÉRAIRE

*pour les factrices et
facteurs ruraux
et suburbains*

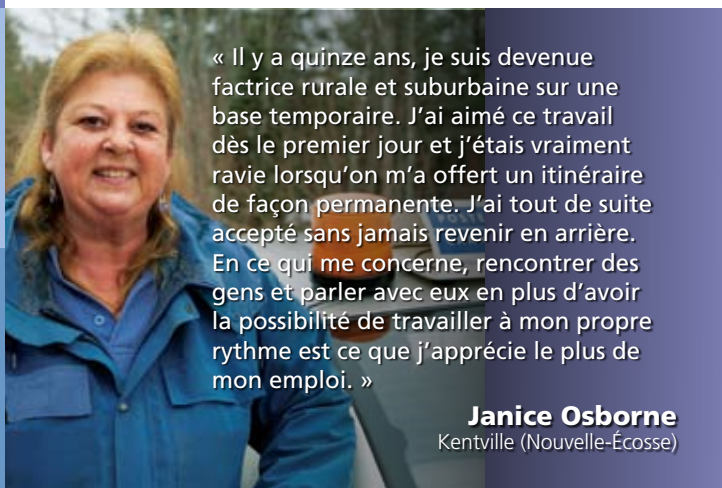
Comment définir le travail d'une
factrice ou d'un facteur rural et
suburbain (FFRS) à Postes Canada?

En un mot, souplesse.

Les FFRS livrent le courrier dans le vaste réseau canadien d'itinéraires ruraux et suburbains, fournissant ainsi un service important à des millions de Canadiens qui habitent les régions rurales et suburbaines et qui, souvent, dépendent du courrier afin de maintenir le contact.

Postes Canada : un des 100 meilleurs employeurs

Postes Canada vous offre des horizons de carrière et un bon ensemble d'avantages sociaux. De plus, vous travaillerez pour une entreprise qui accorde de l'importance aux communications, à l'honnêteté et au respect mutuel. Par-dessus tout, vous travaillerez dans un milieu vivant et amical où le client est placé au premier plan. Il n'est pas étonnant que Postes Canada figure parmi les meilleurs employeurs au Canada pour trois années consécutives: 2007, 2008 et 2009.



« Il y a quinze ans, je suis devenue factrice rurale et suburbaine sur une base temporaire. J'ai aimé ce travail dès le premier jour et j'étais vraiment ravie lorsqu'on m'a offert un itinéraire de façon permanente. J'ai tout de suite accepté sans jamais revenir en arrière. En ce qui me concerne, rencontrer des gens et parler avec eux en plus d'avoir la possibilité de travailler à mon propre rythme est ce que j'apprécie le plus de mon emploi. »

Janice Osborne
Kentville (Nouvelle-Écosse)

Alors, que faut-il pour être un FFRS à Postes Canada ?

Vous devez disposer d'un véhicule pour livrer le courrier sur votre itinéraire. Vous devez aussi être en mesure d'accomplir du travail physique qui peut comprendre soulever des poids allant jusqu'à 30 kilos (66 livres) et pouvoir accomplir vos tâches dans toutes sortes de conditions météorologiques.

Pour que votre candidature à un poste soit retenue, vous devez :

- avoir de l'expérience dans la conduite d'un véhicule, la livraison, les rapports avec le public, le traitement de documents et le traitement de transactions au comptant;
- détenir un permis de conduire provincial valide et un dossier de conduite automobile satisfaisant, conformément aux exigences établies par Postes Canada;
- être en mesure d'obtenir une preuve de la police d'assurance automobile requise d'un montant d'au moins 1 000 000 \$;
- pouvoir embaucher un remplaçant pour couvrir votre itinéraire durant votre absence;
- vous soumettre au procédé de vérification de sécurité et obtenir une cote de fiabilité.

La rétribution

Nous valorisons nos employés et nous les récompensons en conséquence. Nous sommes fiers de pouvoir offrir un régime de rémunération totale intéressant, puisque nous savons que ce sont nos employés qui assurent la satisfaction de la clientèle, suscitent l'innovation et font en sorte que notre entreprise continue d'évoluer et de répondre aux besoins changeants des clients.

En tant que FFRS à Postes Canada, vous bénéficierez d'une rémunération et d'avantages intéressants qui comprennent un remboursement des dépenses pour

véhicule et une indemnité pour les chaussures, trois semaines de congés annuels payés ainsi que deux jours payés de congé pour des raisons personnelles par année civile. Vous pourrez aussi participer à l'un des meilleurs régimes de retraite au Canada et aux régimes de soins dentaires, de la vue et de l'ouïe.

Régime de soins dentaires

Le régime de soins dentaires avantageux, dont 95 % des primes sont versées par Postes Canada, rembourse les dépenses des FFRS et des personnes à leur charge de la façon suivante :

- 80 % (jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par année) pour les services de base;
- 70 % (jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année) pour les services majeurs;
- 50 % (jusqu'à concurrence de 2 000 \$, à vie) pour des services orthodontiques pour chaque enfant à charge admissible âgé de moins de 22 ans.

Régime de soins de la vue et de l'ouïe

Ce régime, qui est entièrement défrayé par l'employeur, rembourse les dépenses des FFRS et des personnes à leur charge de la façon suivante :

- les examens de la vue et le remboursement complet des lunettes et des verres de contact (130 \$ à toutes les deux années civiles);
- les examens de l'ouïe et les autres services reliés à l'ouïe (jusqu'à concurrence de 600 \$ à tous les cinq ans).



« J'ai toujours trouvé le travail très gratifiant, les procédés extrêmement intéressants et l'environnement très amical et coopératif. Et Postes Canada, en tant qu'entreprise, est vraiment fantastique. C'est un employeur équitable qui offre de bons avantages sociaux. »

Michael Wienecke
Kelowna (Colombie-Britannique)

Pour en connaître davantage...

Pour obtenir de l'information à jour et supplémentaire sur le poste d'employé FFRS à Postes Canada ou pour poser votre candidature à un poste, veuillez consulter notre section Carrières à l'adresse www.postescanada.ca/carrieres.

Nos valeurs

Nous travaillons pour satisfaire nos clients.

Nous réussissons en travaillant en collaboration.

Nous acceptons la responsabilité de nos actions.

Nous nous traitons mutuellement avec équité et respect.

Nous nous efforçons de toujours nous améliorer.

Nous agissons avec intégrité dans toutes nos actions.



De partout... jusqu'à vous